NIVEAU 1

PAT Orléans Métropole

"Notre alimentation est entre nos mains"

Foncier, installation, valorisation des productions locales

Résumé

Depuis 2012, Orléans Métropole porte, aux côtés de la Chambre d'agriculture du Loiret, un plan d'actions sur l'agriculture urbaine et périurbaine. Il s'agit de la Charte agricole. Celle-ci a été renouvelée en 2018 puis 2024. La troisième édition (2024-2028) comporte quatre axes avec pour thématiques la pérennisation de l'activité agricole sur le territoire de la Métropole, le développement d'une alimentation durable, le développement d'une agriculture résiliente et la sensibilisation du grand public et des acteurs du territoire. Le PAT d'Orléans Métropole est un projet phare de cette troisième édition. Il a été labellisé niveau 1 en 2024. Ainsi, les prochaines années seront consacrées à la réalisation d'un diagnostic de territoire, la mise en place d'une gouvernance et la co-construction d'un plan d'actions.

Carte du territoire

Orléans Métropole

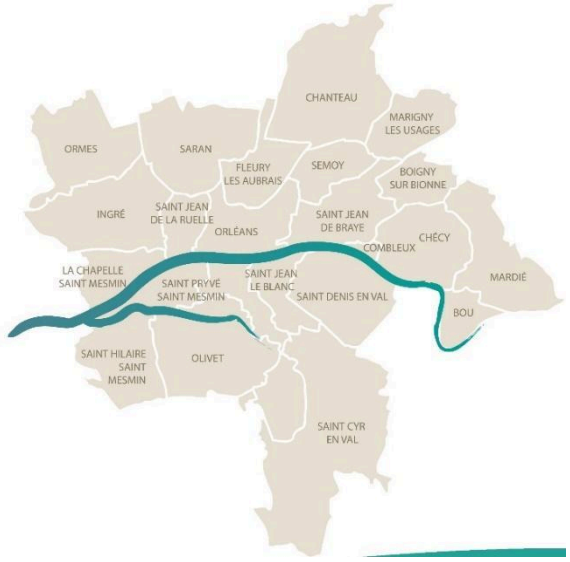

Carte d'ID du territoire

- Structures porteuses : Orléans Métropole
- 334 km^2 – 287 000 hab – 859,3 h/km^2 - 22 communes – 1 EPCI
- 1 099 ha de friches (pouvant être remises en culture) - 8 Zones Agricoles Protégées
- 200 exploitations dont 16 en AB et 92 en circuit court (fruits et légumes)
- Production végétale diversifiée : grandes cultures, horticulture, maraîchage, arboriculture.
- Peu d'élevage : 1 élevage ovin, 1 élevage poule pondeuse et 1 élevage hélicicole - Absence d'élevages bovin viande, bovin lait, caprin, volaille de chair et porcin
- Déperdition des exploitations (-61% d'exploitations agricoles depuis 2000)

Contexte

En 2010, les Présidents d'Orléans Métropole et de la Chambre d'agriculture du Loiret décident de renforcer leurs liens pour préserver le foncier agricole du territoire orléanais. Après plus de 25 réunions de concertation et la participation de 300 acteurs locaux, un premier plan d'actions est élaboré en 2012. Il s'agit de la première Charte agricole (2012-2017). Celle-ci marque le début d'une stratégie partagée pour une agriculture durable sur le territoire de la Métropole. Orléans Métropole et la Chambre d'agriculture renouvellent cet engagement en 2018 puis 2024, avec l'élaboration de deux nouvelles éditions de la Charte agricole.

Toujours tournée vers la préservation du foncier agricole et la promotion d'une agriculture innovante et respectueuse de l'environnement, la troisième édition (2024-2028) intègre de façon plus forte les enjeux de transition alimentaire, agroécologique et énergétique. Par ailleurs, en 2019, un Projet Territorial Agricole et Alimentaire est lancé en faveur du climat et d'une alimentation locale. Dans la continuité de ces différents projets, Orléans Métropole souhaite structurer un Projet Alimentaire Territorial. Sa feuille de route pour les trois prochaines années comprend la réalisation d'un

diagnostic de territoire, la mise en place d'une gouvernance et la co-construction d'un plan d'actions. Elle a été labellisée PAT de niveau 1 en 2024.

Objectifs

Le projet a vocation à mobiliser l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire en faveur d'une agriculture locale durable. Orléans Métropole étant le premier bassin de consommation du Loiret et un bassin de production important, le fil directeur de son PAT consiste à responsabiliser les consommateurs et les acteurs des filières pour construire tous ensemble une alimentation durable sur le territoire.

Moyens humains

0,6 ETP (chargé de mission en cours de recrutement)

Diagnostic

Synthèse des diagnostics/études de différents projets de territoires datant de 2013 à 2020 (PTAA, Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, Charte Agricole) prévue (2022) - dans l'optique de nourrir le futur PAT qui substituera le PTAA – contenu: diagnostic agricole et alimentaire 2020 du PTAA (diagnostic Clim'Agri+ diagnostic du système alimentaire), cartographies des exploitations en place, des friches, de la circulation agricole, des points de vente à la ferme et des ZAP… - réalisée par Orléans Métropole.

Gouvernance

Comité de Pilotage en cours de construction.

Actions du PAT (en lien avec charte agricole)

Actions en cours / actions terminées

- Programme d'actions en projet pour 2026

Notre consommation est entre nos mains, pour une alimentation responsable provenant d'une agriculture durable locale.

Guide des producteurs en vente directe

Implantation d'un magasin de producteurs

Valorisation et développement du Pavillon des producteurs

Travail avec les acteurs de la restauration collective : notamment développement de l'approvisionnement en produits locaux de la cuisine centrale d'Orléans via la mise en lien avec le Pavillon des producteurs

Notre production est entre nos mains, pour une alimentation répondant durablement aux attentes des consommateurs de la Métropole.

Animation de la couveuse agricole (Terr'O)

Mise en place de 11 Zones Agricoles Protégées

Remise en culture des friches agricoles : diagnostic foncier par la CA, expérimentations dans 3 communes (sensibilisation auprès des propriétaires foncier, ingénierie financière)

Accompagnement des agriculteurs vers la labellisation (Loi EGalim) : réunions d'information, soutien financier

Préservation de la ressource en eau : implication dans le contrat territorial Val Dhuy Loiret)

Le partage de notre territoire est entre nos mains, pour une cohabitation durable des acteurs de l'alimentation tout au long de la chaîne alimentaire.

Sensibilisation, communication sur l'alimentation durable, évènements (ex : village de la transition) …

Financements

Etat, Orléans Métropole, Chambre d'agriculture du Loiret

Partenaires techniques

Acteurs de la Charte agricole (Direction Départementale des Territoires (DDT), SAFER, agences d'urbanisme, associations de producteurs, des filières alimentaires et agricoles…), Communes de la Métropole, UFC que choisir…

Echelle et coopération territoriale

A venir…

Retour d'expérience

A venir…

Contact

Fanny WEISS – Chargée de mission Agriculture à Orléans Métropole (Direction Développement Economique, Emploi, Innovation et Agriculture)

Tél : 06 07 13 03 81

Mail : fanny.weiss@orleans-metropole.fr

Site internet

Dernière mise à jour le 26/02/2025